

Merci, monsieur le Conseiller fédéral!

Autor(en): **Hirt, E.**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **24 (1967)**

Heft 3

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Merci, Monsieur le Conseiller fédéral!

Monsieur le Conseiller fédéral Paul Chaudet, notre supérieur direct, responsable suprême des questions de gymnastique et de sport ressortissant à la Confédération, s'est démis de ses fonctions à la fin de 1966. Ainsi s'achève une période décisive de l'histoire du développement de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport. Depuis 1955 en effet, M. Chaudet a guidé les destinées du DMF, et donc celles de l'EFGS. La bienveillante compréhension qu'il a manifestée envers les problèmes de la jeunesse — et tout particulièrement au sujet du développement de ses capacités physiques — le savoir-faire et l'intelligence avec lesquels il a su mettre en œuvre les possibilités de la politique, tout cela a exercé une influence extrêmement favorable sur le développement de notre Ecole.

Durant sa période d'activité au Conseil fédéral, la section de recherches est devenue enfin réalité; nul doute que la prochaine inauguration de l'institut de recherches aura d'heureux effets sur l'histoire sportive de notre pays. Avec un sens aigu du choix du moment politique opportun, Monsieur le Conseiller fédéral Chau-

det a présenté, il y a plus d'une année, un message en vue d'obtenir 15 millions de francs pour l'achat et l'extension de l'EFGS, proposition qui fut acceptée à l'unanimité tant par le Conseil national que par le Conseil des Etats. Si l'on songe aux conséquences inhérentes à l'adoption de la motion Kurzmeier, force nous est de considérer le succès obtenu, tant dans le Conseil fédéral lui-même qu'auprès des deux Chambres, par M. Chaudet, alors président de la Confédération, comme un véritable chef-d'œuvre politique. Quant à l'égalité réclamée pour les jeunes filles par ladite motion, égalité concernant l'éducation physique et l'entraînement, elle a déclenché des problèmes financiers et juridiques, qui font en ce moment l'objet des travaux d'une commission spéciale.

A la fin de 1965, le chef du DMF chargea l'EFGS d'établir, selon les connaissances les plus récentes, le règlement fondamental de la gymnastique et du sport à l'armée et d'élaborer à ce sujet pour 1968, en collaboration avec le groupe de l'instruction, un manuel approprié.

Et c'est bien en fin de compte grâce à l'extraordinaire détermination de M. Chaudet et à son sens sûr de la juste mesure qu'en avril 1964 un entretien put avoir lieu entre les délégués de l'Association nationale d'édu-

cation physique et ceux du DMF. M. Chaudet définit alors l'importance de l'aide, accrue, accordée par la Confédération pour la préparation de nos sélections nationales — l'EFGS mettant à disposition ses moyens et principalement son personnel enseignant en vue d'une judicieuse formation — décision qui demeurera longtemps déterminante.

Bien qu'il ne soit pas d'usage, dans notre démocratie, qu'un chef de service exprime sa reconnaissance à son chef suprême, que l'on veuille bien nous permettre, dans le cas présent, d'avoir évoqué ce que l'EFGS et les fédérations de gymnastique et de sport, et avec elles le sport suisse tout entier, doivent à cet ami du sport que fut le Conseiller fédéral Paul Chaudet. Il a, à l'échelon le plus élevé, guidé le sport suisse sur la voie lui assurant une véritable expansion dans l'indépendance et la liberté. Qu'il en soit ici sincèrement remercié.

Traduction: Noël Tamini

N. Tamini

M. Chaudet s'adressant à la jeunesse EFGS de tous les cantons



Déjà une nouvelle robe?

Voilà en quelque sorte la question qu'un époux soucieux de l'équilibre de son budget familial adresse à sa femme lorsque celle-ci vient le surprendre, toute radieuse, vêtue d'une nouvelle robe qui la fait plus jolie, plus jeune encore, respirant la joie de vivre. Et d'un seul coup d'œil, Monsieur a compris que l'autre robe de son épouse ne correspondait plus à sa personnalité, laquelle s'était transformée, suivant une heureuse évolution.

On peut en dire autant de la revue de notre Ecole. Elle aussi a changé, elle a même sensiblement évolué; il fallait donc une fois de plus la parer d'un vêtement seyant, en un mot la moderniser.

La chose est extrêmement frappante lorsque nous considérons l'un des premiers numéros parus en 1944. Sous le titre « Jeunesse forte — Peuple libre », l'Office central fédéral pour la gymnastique, le sport et le tir (OFI)